



ASSOCIATION MARSEILLAISE D'ACCUEIL DES MARINS

A.M.A.M.

- Association loi 1901 fondée en 1994 par des membres de la Mission de la Mer pour **assurer l'accueil et l'aide humanitaire aux marins** en escale dans le port de Marseille-Fos (bassins est).

- **Quatre moyens d'action :**

* **accueil des équipages** dans un foyer (seamen's club) situé dans le port au môle Léon Gourret près des postes d'amarrage des paquebots :

- pour les équipages des paquebots le foyer est ouvert à partir de 10 h
(sous réserve que les conditions sanitaires le permettent)

- pour les marins dont les navires passent la nuit à quai le foyer est ouvert de 18 h à 22 h.
Les voyages, aller et retour, du foyer aux navires sont assurés par nos deux véhicules conduits par des bénévoles ;

* **visites à bord des navires** par une équipe qui rencontre les marins et leur assure des services.
Equipages dont la durée de l'escale ne leur permet pas de quitter le bord ;

* **visite à l'hôpital** des marins hospitalisés. (2 en 2017) ;

* **aide humanitaire aux équipages abandonnés.** Depuis 1994, l'A.M.A.M. a aidé moralement, physiquement et pécuniairement les équipages de 15 navires abandonnés dans les ports de Marseille-Fos, Toulon et Sète.

Dans le foyer, les marins peuvent rencontrer des bénévoles, se détendre (billard, tennis de table, baby-foot), communiquer avec leur famille grâce à des ordinateurs, le WIFI et des téléphones, trouver une mini-boutique (produits asiatiques, confiseries, boissons, souvenirs et cartes SIM pour internet et téléphone, vêtements). Depuis juin 2022, un terrain de basket a été construit à côté du foyer.

Le foyer du môle Léon Gourret a accueilli 8087 marins en 2022 et 384300 depuis son ouverture en 2004. En 2022, 299 navires ont été visités et 11306 depuis 1994, 96 marins transportés pour 102 nationalités.

L'A.M.A.M. : 80 adhérents, 15 bénévoles, 1 directeur à temps plein et 1 à 3 salariés à temps réduit.

Le travail des bénévoles (16712 h annuellement) correspond à 5,2 emplois à temps plein et à 80802 €.

Un budget de 236165 € grâce aux subventions (Conseil Départemental 13, Direction des Affaires Maritimes, Ville de Marseille, Grand Port Maritime de Marseille, Diocèse de Marseille, Société de Secours et des Œuvres de Mer), cotisations des adhérents, dons, ventes aux marins et les contributions des armateurs collectées par deux agents maritimes.

Les dépenses les plus importantes vont aux salaires, à l'entretien des deux véhicules, à l'installation informatique et au fonctionnement du foyer.

Mai 2023

AMAM

Môle Léon Gourret - Poste 162 – GPMM - Porte 4

BP 50037

13315 MARSEILLE Cedex 15

Tél : 04 91 90 47 25

e-mail : SeamenMarseille@wanadoo.fr / Site : seamensclubmarseille.org
